

Règlement pour le prix de l'Association Fribourgeoise de Sports

TITRE I

Dispositions générales

Article 1

Le prix de l'AFS consiste en la remise tous les 2 ans d'une récompense pour une activité en faveur de la promotion du sport dans le canton de Fribourg.

Article 2

Le lauréat du prix de l'AFS est désigné par le comité central de l'AFS, sur proposition de la commission du prix de l'AFS.

Le comité central de l'AFS n'a pas à expliquer son choix.

Article 3

La commission du prix de l'AFS se compose de 5 membres : 3 membres du comité central et 2 représentants des membres de l'AFS. Elle est présidée par un membre de comité central.

Article 4

Le choix du prix de l'AFS est du ressort du comité central de l'AFS.

Article 5

Le prix de l'AFS est remis lors d'une cérémonie particulière ou de l'assemblée annuelle de l'AFS.

TITRE II

Candidats au prix de l'AFS

Article 6

Le comité central de l'AFS invite ses membres, par courrier ou courriel, à lui proposer une candidature qui réponde aux critères de l'article 7 du présent règlement.

Article 7

L'activité récompensée peut comporter une ou plusieurs facettes qui ont pour but de :

- Promouvoir des nouvelles activités sportives dans le canton
- Organiser des camps d'entraînement, d'idée novatrice
- Démontrer une certaine pérennité dans l'organisation
- Encourager le fair-play
- Favoriser la pratique du sport chez les jeunes et la relève

L'activité proposée ne doit pas être déjà lucrative ni avoir une certaine notoriété.

TITRE II

Dispositions finales

Article 8

Toutes les questions non réglées par le présent règlement sont tranchées, sans appel, par le comité central de l'AFS. Aucun recours n'est possible.

Article 9

Le présent règlement entre en vigueur le 31 décembre 2009 et remplace le règlement du 16 septembre 2003.

Article 10

Le présent règlement est rédigé en langue française et allemande. La version française du règlement fait foi.

Bulle, le 31.12.09

Le Président

La Secrétaire

Gilles Seydoux

Anne Conus



PROPOSITION DE CANDIDATURE AU PRIX AFS

Présenté par :

Activité proposée (description) :

Organisé par :

Date :

à envoyer à AFS case postale 11 1701 Fribourg
ou par e-mail <http://www.afs-fvs.ch/>
jusqu'au.....